

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 7 décembre 2012 modifiant l'arrêté du 13 février 2012 portant inscription sur la liste d'aptitude (délégué au permis de conduire et à la sécurité routière du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement au titre de l'année 2012)

NOR : DEVK1241187A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
Vu le décret n° 97-1017 du 30 octobre 1997 modifié relatif au statut particulier du corps des délégués au permis de conduire et à la sécurité routière ;
Vu le décret n° 2005-1090 du 1^{er} septembre 2005 modifié relatif à l'avancement de grade dans les corps des administrations de l'État, notamment son article 1^{er} ;
Vu l'arrêté du 15 février 2000 modifié portant création d'une commission administrative paritaire ;
Vu l'arrêté du 21 décembre 2007 modifié fixant les taux de promotion dans les corps du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'aménagement durable à compter de l'année 2008 ;
Vu l'arrêté du 13 février 2012 modifié portant inscription sur la liste d'aptitude pour le grade de délégué au permis de conduire et à la sécurité routière du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement au titre de l'année 2012 ;
Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des délégués au permis de conduire et à la sécurité routière en sa séance du 13 novembre 2012,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 13 février 2012 susvisé est modifié comme suit :
Est ajouté après le nom « ALLEMANY (Richard) » celui de « CHOPIN (Patrick) ».
L'annexe ci-jointe fixe la liste d'aptitude établie au titre de l'année 2012, consolidée au 7 décembre 2012.

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié ainsi que son annexe, au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 7 décembre 2012.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement
de la directrice des ressources humaines
et du chargé de la sous-direction
de la modernisation
et de la gestion statutaires :
L'adjoine au sous-directeur,
B. THORIN

ANNEXE

VERSION CONSOLIDÉE AU 7 DÉCEMBRE 2012

Liste d'aptitude au titre de l'année 2012

M. ALLEMANY (Richard).
M. CHOPIN (Patrick).